

SÉANCE DU 04 AVRIL 2023

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 BUDGET ANNEXE HÔTELLERIE DE PLEIN AIR		
Nombre de Conseillers :	Votes :	Numéro :
En exercice : 33 Présents : 26 Absents : 0 Procurations : 7	Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 6	<u>6-6B</u>

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Frédérique THIENNOT.

Date de la convocation : 29 mars 2023

Présents : Frédérique THIENNOT - Alain ROCHET - Maryline DOUSSAT-VITAL - Xavier FAURE - Michelle BARDOU - Fabrice BOCAHUT - Cécile POUCHELON - Eric PUJADE - Pauline QUINTANILHA - Jean-Luc LUPIERI - Françoise PANCALDI - Michel RAULET - Martine-GUILLAUME - Sandrine AUDIBERT - Henri UNINSKI - Patrice SANGARNE - Annabelle CUMENGES - Gilles BICHEYRE - Véronique PORTET - Gérard BORDIER - Anne LEBEAU - Clarisse CHABAL VIGNOLES - Françoise LAGREU CORBALAN - Daniel MEMAIN - Michèle GOULIER - Xavier MALBREIL.

Procurations : Jean-Christophe CID à Xavier FAURE - Audrey ABADIE à Maryline DOUSSAT-VITAL - Carine MENDEZ à Pauline QUINTANILHA - Alain DAL PONTE à Cécile POUCHELON - André TRIGANO à Anne LEBEAU - Gérard LEGRAND à Françoise LAGREU CORBALAN - Jean GUICHOU à Clarisse CHABAL VIGNOLES.

Secrétaire de séance : Pauline QUINTANILHA.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles R.2311-11 et 2311-12

Vu les instructions comptables M4, M14 et M49 prévoyant l'affectation du résultat,

Vu le compte administratif 2022 des budgets annexes de la commune de Pamiers,

Il est proposé au conseil d'affecter le résultat du compte administratif du budget annexe HÔTELLERIE DE PLEIN AIR comme suit :

BUDGET HOTELLERIE DE PLEIN AIR

EXPLOITATION	
--------------	--

Recettes de l'exercice	50 398,03 €
Dépenses de l'exercice	2 342,37 €
Résultat de l'exercice 2022 (A)	48 055,66 €

Résultat reportés (B)	7 032,10 €
-----------------------	------------

Résultat à affecter (C=A+B)	55 087,76 €
------------------------------------	--------------------

AFFECTATION	
Compte R002	41 155,09 €
Compte 1068	13 932,67 €

INVESTISSEMENT	
----------------	--

Recettes de l'exercice	2 342,37 €
Dépenses de l'exercice	22 870,03 €
Résultat de l'exercice 2022 (A')	-20 527,66 €

Résultat reportés (B')	6 594,99 €
------------------------	------------

Solde d'exécution d'investissement cumulé D001 (=A'+B')	13 932,67 €
--	--------------------

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Décide d'affecter le résultat du compte administratif 2022 du budget annexe HÔTELLERIE DE PLEIN AIR comme suit :

Report au R002 (fonctionnement) : 41 155,09 €
Affectation au compte 1068 (investissement) : 13 932,67 €

Article 2 : Le Maire et le comptable public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait en l'hôtel de ville, le six avril deux mille vingt-trois

Pour extrait conforme,

PAMIERS, le 06 avril 2023

Le Maire,
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
Alain ROCHET



La secrétaire de séance,
Pauline QUINTANILHA

Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le
après transmission en Préfecture le
après publication le **19 AVR. 2023**
ou après notification le